

## ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7

## Poste

Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

## En s'abonne

## A SAUMUR

Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste  
et chez tous les libraires

POLITIQUE. LITTÉRATURE. SCIENCES. INDUSTRIE

## L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire  
L'abonnement doit être payé d'avance

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

## INSERTIONS

Annonces, la ligne.....	20
Réclames, — .....	30
Faits divers — .....	75

## RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication  
des insertions reçues et même payées,  
sauf restitution dans ce dernier cas ;  
Et du droit de modifier la rédaction  
des annonces.

Les articles communiqués doi-  
vent être remis au bureau du  
journal la veille de la reproduc-  
tion, avant midi.  
Les manuscrits déposés  
sont pas rendus.

## On s'abonne

## A PARIS

A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse

SAUMUR, 23 AVRIL

## L'alliance Franco-Russe

Un journal russe, le *Sviet*, vient de publier un article qui cause dans le monde politique une vive sensation. Son importance est telle que nous croyons devoir le reproduire intégralement :

« Un revirement étrange s'est produit, ces temps derniers, dans la presse allemande ; l'hostilité, la haine contre la Russie constituent les thèmes ordinaires des journaux prussiens. Depuis la guerre de 1870, les Allemands paraissent être devenus fous. D'idéalistes vagues qu'ils étaient, ils se sont transformés en chauvins enragés.

« La phrase si arrogante « l'Allemagne ne craint que Dieu » est aujourd'hui le mot d'ordre dans toutes les sphères, de bas en haut.

« Après la surprise désagréable que l'impératrice Frédéric a eue à Paris, après l'octroi à M. Carnot de l'ordre de Saint-André, les Allemands ont été pris d'inquiétude. Le misérable Stamboulof est devenu leur héros, tout simplement parce qu'il est l'ennemi de la Russie.

« A Berlin et à Vienne, on dit hautement que la paix est menacée et le gouvernement allemand parle de tripler les garnisons de Königsberg, Thorn, Posen et Breslau, villes-frontières de la Prusse Orientale sur la Russie.

« Il est certain que si l'Allemagne faisait cela, la paix serait véritablement menacée, l'avantage de son organisation militaire consistant précisément dans la rapidité avec laquelle elle peut mobiliser. Dans un délai de sept à dix jours, elle réunirait facilement, sur sa frontière de l'Est, un million d'hommes, et les opérations pourraient commencer immédiatement.

« Cet avantage de pouvoir, au début d'une guerre, disposer de grandes forces, la France ne l'a même pas à ce point (?), et chez nous, en Russie, les énormes étendues, les si longues distances, le peu de densité de la population ne nous permettent pas d'y songer ; c'est un idéal inaccessible. L'armée prussienne peut donc, en masses profondes, envahir l'Etat voisin sur de nombreux points, de vastes distances, et s'y fortifier tranquillement, laissant à l'ennemi le soin de l'attaquer dans les fortes positions défensives choisies.

« Il nous faut donc, pour prévenir cette éventualité grave, tenir toujours sur la frontière une armée complètement mobilisée et prête à entrer en campagne au premier signal ; elle doit être assez forte pour empêcher tout mouvement en avant des troupes allemandes. S'il est important, en guerre, de gagner du temps, il ne l'est pas moins de gagner du terrain, de l'espace, d'avoir de l'air. Pour être pratiquement victorieuse, une guerre moderne doit commencer et se terminer sur les frontières ; celui qui perdra du terrain, quelles que soient les explications qu'il en pourra donner, ne le regagnera plus. La défensive devient supérieure à l'offensive.

« Le second moyen à employer par la Russie, au cas où le chauvinisme allemand se développerait encore et menacerait, est de conclure ostensiblement, officiellement, un traité d'alliance offensive et défensive avec la France. Etant donné les sentiments pacifiques des deux pays, cette alliance serait le meilleur gage de la paix en Europe ; les forces de la triple-alliance seraient paralysées et elle n'aurait plus la faculté de menacer qui que ce soit.

« Cette alliance entre la France et la Russie s'impose ; elle est la nécessité absolue du moment. »

## LE PAIN CHER

Les libre-échangistes ne perdent aucune occasion d'agiter l'opinion publique afin de s'en servir.

Les puissances centrales projettent-elles une ligue douanière, aussitôt les journaux représentent ce fait comme une acte de représailles contre les tarifs français en préparation. — On sait ce qu'il faut penser de ces représailles, et la France est un peu dans le cas de cet « animal fort méchant qui lorsqu'on l'attaque se défend ».

Aujourd'hui, c'est le pain qui fournit l'aliment nécessaire aux attaques libre-échangistes.

Le prix du pain a haussé de cinq et même dix centimes par six livres. On ne se demande pas si cette hausse n'est pas abusive, même étant donné celle des farines. On ne recherche pas s'il n'est pas prématuré d'escompter le déficit que l'hiver rigoureux a causé dans le futur rendement ; on ne se dit pas que les ensemencements de mars pourront atténuer ce déficit. On se garde bien d'ajouter que si la récolte doit être médiocre en Europe, elle s'annonce sous de très favorables auspices aux Etats-Unis et dans l'Inde.

Non, on répète partout que le droit de cinq francs est la cause directe du renchérissement, et l'on demande au gouvernement d'en suspendre la perception. Il est évident qu'une décision de cette nature, prise à la veille de la discussion douanière, aurait une gravité exceptionnelle, et serait de nature à peser sur les résolutions du Parlement.

Mais si hésitant que soit le gouvernement en matière économique, il ne voudra pas, au moment où le pays crie : en avant ! opérer un fâcheux mouvement de recul. D'autre part, ce n'est pas lorsque cinq jours à peine nous séparent de la rentrée des Chambres qu'il procédera par voie de coup ministériel.

La Chambre est, dans sa très grande majorité, pour la protection du travail national ; les conseils généraux l'ont, par des vœux à peu près unanimes, fortifiée dans ses sages desseins d'équitable compensation.

D'ailleurs, il est bien facile de percer à jour la tactique des libre-échangistes. Les hommes compétents savent fort bien que la suppression du droit de 5 francs ne produirait aucune baisse sur le prix des farines et sur celui du pain, car les marchés sont passés francs de droits et de port.

Ce seraient donc les négociants étrangers qui bénéficieraient de la perte infligée au Trésor ; le pain n'en serait pas moins cher, et le déficit du budget devrait être comblé par de nouveaux impôts.

Le pain est cher, mais il l'est moins qu'en 1880, époque à laquelle le droit de cinq francs n'existait pas.

On ne peut donc pas établir une corrélation directe entre le droit compensateur sur les blés et le prix du pain.

Et l'on pourrait se demander s'il n'y a pas autre chose qu'une erreur de doctrine dans la confusion créée en vue d'émouvoir l'opinion, et si l'on ne compte pas un peu sur le proverbe :

*Ventre affamé n'a pas d'oreilles.*

LOUIS D'ESTAMPES.

## INFORMATIONS

## BRUITS DE COULOIRS

Nous signalions hier l'inquiétude de M. de Freycinet au sujet de l'avenir du Cabinet qu'il préside, et les tentatives qu'il fait pour ramener l'harmonie parmi ses collègues ; on prétend aujourd'hui qu'il aurait à peu près réussi.

Les amis de M. Constans avaient en effet lancé les premiers l'idée d'une interpellation au ministre de l'instruction publique, à propos des lenteurs apportées à la laïcisation ; ils déclarent aujourd'hui qu'elle n'est plus nécessaire, M. Bourgeois venant d'envoyer à ses agents une circulaire pour hâter, dans tous les départements, l'œuvre de la laïcisation.

Et cependant, si l'on en croyait les intimes de M. Bourgeois, la circulaire en question n'aurait jamais été envoyée, parce qu'à aucun moment le ministre n'aurait eu à exciter ni à modérer le zèle de ses agents.

Quoi qu'il en soit de tous ces bruits contradictoires, un rapprochement paraît s'opérer entre les membres du Cabinet, et, comme toujours, sur le dos des catholiques.

## LE VOYAGE DE M. FLOQUET

On lit dans l'*Avenir Militaire* :

« Est-ce parce que la marine possède un ministre civil que nos cuirassés et nos torpilleurs se voient transformés en bateaux de plaisance et mis à la disposition de tous les amateurs d'excursions gratuites ?

« Lorsque, ces jours derniers, l'escadre de la Méditerranée quitta la rade de Villefranche, les journaux officieux nous apprirent que le président de la Chambre, en villégiature à Nice, ainsi que le préfet des Alpes-Maritimes, s'étaient embarqués à bord du bâtiment amiral le *Formidable* « pour un voyage d'agrément ». Le but de ce voyage d'agrément, c'était la Corse, mais le *Formidable* s'arrêtait à Ajaccio, et M. le président de la Chambre voulait aller plus loin, à Propriano, à Bonifacio, où un cuirassé de premier rang ne peut entrer. Il a bien voulu se contenter d'un simple croiseur de 500 chevaux et 5 canons, le *Vautour*, et, pour lui faire honneur, on a fait escorter le *Vautour* par les deux torpilleurs 126 et 127 sur lesquels

avaient embarqué deux députés de la Corse. En route, le temps s'est gâté ; un matelot est tombé à la mer, et a pu heureusement être repêché ; le *Vautour* a dû s'arrêter à Propriano, tandis que les deux torpilleurs poussaient jusqu'à Bonifacio avec les deux députés qui les montaient, pour y porter les regrets de M. Floquet.

« M. Floquet doit se réembarquer à Bastia ; la marine a mis encore cette fois à sa disposition le croiseur le *Troude* qui, après avoir déposé à Nice M. Floquet et ses amis, ralliera l'escadre qui va commencer sa campagne dans le Levant.

« Nous avons toujours cru qu'il y avait, dans la marine, un règlement interdisant formellement d'embarquer aucun passager à titre privé sur les bâtiments de guerre. »

## LES COMPENSATIONS

Un mouvement judiciaire assez étendu a été publié au *Journal officiel* de mercredi. Il n'appellerait pas d'observations particulières si on n'y voyait figurer le nom d'un simple avocat qui se trouve, du premier coup, pourvu d'un poste de conseiller à la Cour. Comme cet avocat, M. Bousquet, ne jouit pas d'une réputation exceptionnelle, on serait un peu surpris de le voir bénéficier d'une faveur si marquée, si on n'avait eu soin d'ajouter que M. Bousquet est un « ancien député ». Voilà qui explique tout. Même comme député, M. Bousquet n'a jamais fait grand bruit, mais enfin il votait « bien ». Cela tient lieu de bien des mérites. Comme les électeurs ont eu l'impertinence de ne pas lui renouveler son mandat, on lui donne une compensation. Il y a en République plus d'une manière d'arriver aux emplois. On peut les conquérir à force de zèle et de talent déployés dans la carrière, mais ce procédé n'est pas très sûr. Au contraire, avez-vous été député de la majorité ? Les portes vous sont toutes grandes ouvertes.

L'Autorité annonce une réunion importante des amis du prince Victor à Bruxelles, à la suite de laquelle sera publié un manifeste déjà annoncé.

## LA REINE D'ANGLETERRE A GRASSE

Mardi, au moment où la Reine revenait de la promenade, son équipage a rencontré l'enterrement du capitaine Broyer, du 23<sup>e</sup> chasseurs. La Reine a ordonné d'arrêter et a assisté au défilé.

Au moment où le cercueil, déposé sur une voiture régimentaire et traîné par des mules, a passé devant elle, la Reine et les princesses se sont levées et ont salué profondément avec une visible émotion.

Par ordre de la Reine, le major Bigge, de la suite de la Reine, a assisté, en grande tenue, aux obsèques du capitaine français. Il était à pied, à la droite du commandant d'Affaire, chef du bataillon.

L'hommage suprême rendu par la reine d'Angleterre aux restes d'un officier français a profondément touché la population.

## LA SUPPRESSION DES BATAILLONS SCOLAIRES A PARIS

Au Conseil municipal de Paris, M. Blondel a déposé avant-hier son rapport sur la suppression des bataillons scolaires et l'organisation d'un enseignement de gymnastique rationnel et scientifique.

« C'était, dit-il dans les considérations qui précèdent ses conclusions, une institution puérile et dangereuse que les bataillons scolaires. Puérile, parce qu'en forçant les enfants à jouer au soldat, elle n'aboutissait qu'à former, au prix de sacrifices relativement considérables, de ridicules automates. Dangereuse, parce qu'elle les éloignait des exercices corporels les plus propres à favoriser la croissance et à préparer à l'armée des éléments forts et musclés. »

La majorité du Conseil paraît acquise à la suppression projetée.

La commandite avec laquelle M. Eugène Bertrand prendra possession de l'Opéra, le 1<sup>er</sup> janvier prochain, est de 900,000 fr., fournis 400,000 par lui et les 500,000 autres par vingt abonnés de l'Opéra qui ont spontanément souscrit vingt parts de 25,000 fr. chacune.

On sait que le cautionnement est à lui seul de 400,000 francs. C'est donc avec 500,000 fr. de fonds de roulement que le nouveau directeur va affronter, pendant sept années, les dépenses de l'exploitation de l'Académie de musique et de danse.

## NOUVELLES MILITAIRES

### LES MISSIONS D'OFFICIERS

Plusieurs de nos officiers de cavalerie sont en ce moment en mission sur la côte occidentale d'Afrique, où ils propagent à leurs risques et périls l'influence française.

Dernièrement, l'un d'entre eux, le lieutenant Quiquerez, détaché du 17<sup>e</sup> dragons, courait de réels dangers près de Grand-Bassam, où ont succombé deux de nos compatriotes, les commerçants Voituret et Papillon. C'est cet officier qui a apporté à la côte la nouvelle du meurtre accompli dans la région de Lahou. Il est reparti pour compléter l'exploration de la partie du Soudan, où le sous-lieutenant de Bardou de Segonzac, du 4<sup>e</sup> chasseurs, est associé à son œuvre. Non loin se trouvent également en mission deux autres officiers : les lieutenants Bellet de Tavernost et Armand, du 6<sup>e</sup> cuirassiers. Nous souhaitons bonne chance à ces intrépides cavaliers.

### TRAVAIL DE BUREAUX

Des nouvelles qui ne seront pas sans étonner quelque peu le monde militaire... à cheval.

La première : il est fortement question de supprimer l'éperon à la chevalière qui fait un

si cliquetant effet sur les bottes de nos officiers. Ils auraient désormais, comme les simples cavaliers, l'éperon d'ordonnance fixé à demeure au talon de la botte.

L'éperon des officiers sera nickelé.

La deuxième, moins palpitante : on va rétablir la deuxième bélière du sabre.

La deuxième bélière, que la cavalerie légère et l'artillerie ont conservée les dernières, fut supprimée, il y a quelques années, parce qu'elle ne servait à rien.

On s'est, paraît-il, de nouveau aperçu qu'elle servait à quelque chose : à faciliter la mise au clair du sabre qu'elle maintient oblique.

Et l'on va la rétablir.

Quand la supprimera-t-on ?

## Chronique Locale

ET DE L'OUEST

### ÉCOLE DE CAVALERIE

Par décision ministérielle, M. Champion, lieutenant en 2<sup>e</sup>, sous-instructeur d'équitation à l'École d'application de cavalerie, a été nommé à la première classe de son grade.

### Une Soirée angevine

On nous écrit de Paris :

L'Association artistique et littéraire de l'Ouest, présidée par notre compatriote M. Louis Bonnemère, auteur d'intéressants livrets d'opéras et de travaux appréciés sur nos ancêtres de la Gaule, a donné, le 12 avril, une première soirée musicale et littéraire. On sait que cette Association a été instituée en ces dernières années pour offrir, en dehors de la politique, un terrain d'union aux Angevins, Bretons, Manceaux et Poitevins, habitant Paris. Cette Association, qui a aussi pour secrétaire M. Bagueuier-Desormeaux, le sympathique gendre de notre regretté confrère M. Faugeron, vient de donner, au Théâtre d'Application, sa première soirée, et je dois dire que l'auditoire a paru vivement s'intéresser au programme, fourni exclusivement, bien entendu, par nos quatre provinces de l'Ouest.

On avait d'abord songé à faire revivre, en une Revue moderne, à laquelle plusieurs collaborateurs avaient déjà mis la main, toutes les gloires de nos provinces de l'Ouest. On risquait de tomber dans un écueil ; le trop grand nombre d'illustrations, que fournit l'Ouest de la France, eut fatigué l'auditoire, et la pièce de théâtre eut trop ressemblé à un article d'Encyclopédie.

La partie rétrospective n'a pourtant pas été sacrifiée. L'Anjou y eut une part, et une très belle part.

C'est d'abord le sonnet français de Joachim du Bellay, — « le roi des sonnets » — se-

lon Sainte-Beuve. — le sonnet angevin par excellence :

Heureux qui, comme Ulysse, a fait un beau voyage,  
Ou comme cestuy-là, qui conquiert la toison,  
Et puis est retourné, plein d'usage et de raison,  
Vivre entre ses parents, le reste de son aage !

Quand reverray-je, hélas ! de mon petit village  
Fumer la cheminée, et en quelle saison  
Reverray-je le clos de ma pauvre maison,  
Qui m'est une province et beaucoup davantage ?

Plus me plaisait le séjour qu'ont basté mes ayeux,  
Que des palais romains le front audacieux ;  
Plus que le marbre dur me plaisait l'ardoise fine ;

Plus mon Loyre gaulois que le Tibre latin,  
Plus mon petit Lyré que le mont Palatin,  
Et plus que l'air marin la douceur angevine.

Après le sonnet, M<sup>lle</sup> Verlain a dit la charmante petite pièce la *Bergeronnette*, de Charles Dovalle, ce romantique, qui promettait une si belle carrière, et qui bêtement fut tué à vingt ans par un cabotin, dans un duel, pour un innocent jeu de mots. Malgré le jeune âge de cet Angevin, qui promettait une brillante carrière poétique, on a pu former tout un volume avec ses poésies délaissées ; l'une d'elles, traversée par la balle meurtrière dans le portefeuille de Dovalle, est pieusement conservée au Musée de Saumur. Le *Sylphe* et les autres poésies de Charles Dovalle parurent le jour de la fameuse représentation d'*Hernani*, en un bel in-8<sup>o</sup>, aujourd'hui fort recherché par les romantiques, — des exemplaires avec la couverture noire on été vendus jusqu'à 400 fr. — Victor Hugo écrivit une introduction ; M. Louvet, depuis ministre de l'agriculture et du commerce, y raconte la trop courte vie de l'auteur de la *Bergeronnette* :

Pauvre petit oiseau des champs,  
Inconstante bergeronnette,  
Qui voltige, vive et coquette,  
Et qui siffle de jolis chants !...

Une nouvelle édition de Dovalle parut en 1868, in-18, chez Charpentier.

La musique a été représentée par l'une des plus anciennes chansons populaires, la *Gandinette*, notée dès 1575, par Jean Chardavoine, de Beaufort en Anjou, dans son rarissime *Recueil*, sur lequel M. Joseph Denais a publié récemment de si curieux détails. Nous avons dit ici-même, à ce propos, qu'on trouve dans cet air populaire toute une phrase du *Clair de la Lune*, attribuée faussement à Lully, qui vivait bien après Chardavoine. M<sup>me</sup> Muller de la Source a bien fait ressortir les nuances du refrain : *Gandinette, je vous aime tant*.

Mon père et ma mère n'ont que moi d'enfant,  
Et ils m'ont fait faire un cotillon blanc.  
Gandinette, je vous aime tant !

Dans la partie moderne, nous avons noté comme intéressant particulièrement l'Anjou, outre deux pièces de poésies dues à M. Robert Vallier : *La Bretagne et Pour les dix-huit ans d'une Fiancée*, dites par M<sup>lle</sup> Duluc, de l'Odéon, la *Chanson de noces* harmonisée par E. Durand, version poitevine, telle qu'on la chante encore dans les environs de Beaupréau, interprétée avec beaucoup d'originalité par le ténor Rondeau, — qui s'est fait applaudir, l'an der-

nier, aux concerts de l'Association Artistique d'Angers, — et qui a chanté avec un remarquable talent deux charmantes mélodies de Jules Bordier, *La chanson turque* et *A la bien-aimée*.

Une indisposition légère de M. Dupont-Vernon a privé l'auditoire d'entendre l'*Ode à la France* de M. F. Adam, de Combrée, maître-arts des Jeux floraux, dont nos lecteurs connaissent le souffle poétique si puissant.

Les provinces voisines étaient représentées par de Launay (XVI<sup>e</sup> siècle), et, pour les modernes, par A. Bourgault Ducoudray, Emile Durand, Victor Massé, Léo Délibes, E. Paz (M. Baudouin, des Sables-d'Orléans), Ch. Collin, S. Ropartz, Collias et Octave Gastineau (*les Souliers de bal*, comédie en un acte), interprétés par M<sup>me</sup> Herman, M<sup>les</sup> Marsans, Verlain, Char-ton, Duluc, M<sup>me</sup> Landely-Hettich (harpe), M<sup>lle</sup> A. Sauvrezis, jeune pianiste de grand talent, et par M. Dupont-Vernon, de Vineuil, Ragneau, Cornubert et Cadio.

Le programme porte pour titre *Première soirée*. Dont acte et souhaitons que la seconde soirée soit prochaine : la fête du 12 avril est d'un excellent augure. X...

### COLLÈGE DE SAUMUR

M. Maurice Rigolage, élève de la classe de mathématiques élémentaires, vient de subir avec succès, devant la Faculté de Poitiers, l'examen du baccalauréat ès-sciences.

ARRESTATION. — Un agent d'affaires véreux, nommé Blondel, d'Angers, a été arrêté hier à Saumur, rue Saint-Nicolas, par la police. Cet escroc s'était fait inscrire dans une auberge sous les faux noms de Gustave Leblanc.

### État civil de la ville de Saumur

#### DÉCÈS

Le 21 avril. — Augustin Riel, journalier, 30 ans, célibataire, à l'Hôpital.

Le 22. — Victorine Daviot, veuve de Armand Taillebouis, 84 ans, rue de la Petite-Bilange.

#### ALBERTY

L'illusionniste Alberty, de l'International de l'Exposition universelle, a obtenu, hier soir, au *Café de la Paix*, un très grand succès, devant un auditoire nombreux et choisi.

Les spectateurs les plus blasés ont été enchantés de la soirée ; il est vrai que M. Alberty a un genre à lui ; ses expériences d'adresse, exécutées supérieurement, ne ressemblent en rien à celles de ses collègues.

Les transmissions de pensée à l'état de veille ont valu à M. et M<sup>me</sup> Alberty un succès très franc et très légitime. Pour la première fois, les spectateurs assistaient à des transmissions faites directement par eux ; ensuite M. Alberty

### 1 Feuilleton de l'Écho Saumurois

## L'Homme aux cent millions

PAR PAUL VERDUN

Ferrari cherchait déjà le moyen d'opérer ce ramonage, lorsqu'il s'aperçut que le fond du foyer était formé par un petit mur de briques, qui s'élevait à environ soixante-dix centimètres du plancher, et derrière lequel s'étendait une ouverture semblable à un sac ouvert. Sans doute, un locataire précédent avait trouvé la cheminée trop profonde et, pour ramener la flamme en avant, avait fait construire ce mur.

A grand-peine Ferrari parvint à passer son bras par-dessus cette maçonnerie et à plonger sa main de l'autre côté. Il la retira pleine de suie.

— C'est parfait ! dit-il en la voyant toute noire. Puisque la suie s'accumule là derrière, il est probable que les fragments de papier qui se seraient envolés dans la cheminée y sont aussi retombés. Je vais jeter bas ces briques.

Il se servit d'un chenet en guise de pioche, du manche d'une pelle comme levier, et par-

vint à détacher une brique, puis une autre, puis une troisième, puis d'autres encore, si bien que tout le mur y passa. Ce travail achevé, il se trouva en face d'un monticule noir, dans lequel il était impossible à l'œil de distinguer quoi que ce fût. Alors, il tira cette suie vers lui à petits tas, la tamisant entre ses doigts. Tout à coup il poussa une exclamation de triomphe. Il tenait plusieurs feuilles de papier qui avaient été tordues avant d'être jetées au feu. Elles s'étaient trouvées si serrées, que la flamme n'avait pu y pénétrer et s'était étouffée faute d'air. Froissées en tampon et posées sur le coke allumé, ces feuilles avaient pris feu par leurs extrémités. Emportées par l'appel d'air, elles s'étaient élevées dans la cheminée, puis étaient retombées dans le sac formé derrière la muraille de briques.

Ferrari porta ces débris contre une fenêtre, en pleine clarté, et, avec une attention extrême, pour ne pas déchirer les feuilles, il les secoua tout doucement pour en faire tomber la suie, souffla dessus à plusieurs reprises, et eut bientôt la joie de reconnaître trois fragments de journaux présentant des mots allemands imprimés en caractères gothiques. Le feu avait jauni, desséché, calciné à demi la pâte

du papier et l'avait rendue cassante, de telle sorte que Ferrari dut apporter la plus grande précaution pour détacher l'une de l'autre les différentes feuilles qu'il ne pouvait se hasarder à déplier brusquement dans la crainte de les briser et de les réduire en miettes. Heureusement, la graisse qui se trouve contenue dans la suie les avait imprégnées et leur avait conservé une certaine souplesse ; sans quoi elles se seraient rompues et seraient tombées en poudre comme des feuilles de mica qu'on voudrait ployer.

Enfin il put les lire. La première présentait un fragment d'article et contenait ces mots que Ferrari traduisit à mi-voix en français, tout en lisant en allemand :

« Il n'y a pas un an que la désastreuse bataille de Sadowa a rejeté l'Autriche de la Confédération Germanique, et assuré la suprématie de la Prusse dans l'Allemagne du Nord, que déjà M. de Bismarck veut imposer son influence du côté du Rhin et prétend tenir tête à l'Empire Français. »

— La bataille de Sadowa eut lieu le 3 juillet 1866, réfléchit Ferrari ; ce journal est de l'année suivante et, par conséquent, de 1867. Je note ces dates dans ma tête. Il me sera

peut-être utile de m'en souvenir plus tard. Voyons ce qui est écrit au verso du papier.

Il lut :

« Au fur et à mesure que le procès suit son cours, la situation des inculpés s'aggrave. On a maintenant acquis la preuve certaine du fait de haute trahison relevé contre le principal accusé. Malheureusement, il n'est pas sous les verrous. Se doutant du sort qui l'attendait, il a mis prudemment la frontière entre lui et ses juges, et il n'a laissé à ceux-ci que son complice, dont le rôle fut relativement minime. Le grand criminel a empoché les bénéfices de la trahison, et c'est le moins coupable des deux qui paiera les pots cassés. »

— Quel est ce procès ? Quels sont ces accusés dont l'un est libre et l'autre prisonnier ? Je n'en sais rien. Après tout, il n'y aurait rien d'extraordinaire à ce que le feu n'ait pas respecté précisément les articles qui intéressaient René Bernard, et qui lui avaient fait garder le journal. Les passages qu'il lui importait de connaître sont peut-être ceux-ci, mais ils peuvent aussi bien avoir été brûlés. Je me procurerai le journal tout entier. Seulement, pour l'acheter, il me faudrait en connaître le titre. Continuons notre examen.

a imposé à son tour sa pensée à l'auditoire.  
En somme, soirée charmante sous tous les rapports et dont les personnes qui y ont assisté garderont un excellent souvenir.

#### EN SELLE

Le *Grand Manège américain*, établi quai de Limoges, est actuellement le rendez-vous des enfants petits et grands. Est-ce l'influence du milieu? On ne sait; toujours est-il que le nombre des écuys en herbe est considérable à Saumur. C'est pourquoi le *Manège américain* a tout de suite obtenu le plus grand succès. Aujourd'hui jeudi, jour de sortie des enfants, l'établissement va être assiégé, et les purs-sang vont être enfourchés par tous.

Le manège américain est ce qui s'est fait de mieux dans le genre. Les chevaux marquent très bien le mouvement de galop et cela sans aucun danger pour les écuys.

Grand rabais pour les enfants des écoles; les indigents seront admis gratuitement.

TRÈVES-CUNAUT. — L'incendie qui a éclaté samedi dans les bois au-dessus de Cunaut, et dont nous avons déjà parlé, a ravagé 150 hectares environ.

Les pertes s'élèvent à 49,000 fr. ainsi réparties :

M<sup>me</sup> veuve Jourdan, propriétaire à Angers, 40,000 fr.; M. Persac, de Paris, 4,000 fr.; M. de Terre-Basse, propriétaire à Lyon, 2,600 fr.; M. Couëtoux, propriétaire à Gennes, 800 fr.; enfin, différents propriétaires, 4,600 fr. Total, 49,000 fr.

Plusieurs de ces personnes n'étaient pas assurées.

La cause de cet incendie reste ignorée.

VARENNES-SOUS-MONTSOREAU. — Le sieur Vennevier, cultivateur à l'Écheveau, commune de Varennes, a déclaré à la gendarmerie d'Allonnes que des voleurs avaient dévalisé son poulailler pendant une nuit de la semaine dernière.

POITIERS. — Deux enfants tués par leur mère (nouveaux détails). — La femme Dussoil, qui est âgée de 30 ans, était couchée depuis cinq ou six jours, en proie à de violents accès de fièvre. Son mari l'avait même veillée plusieurs nuits.

Lundi soir, elle aurait essayé de s'étrangler avec un mouchoir, et avant-hier matin, après la découverte du double meurtre, elle aurait renouvelé sa tentative de suicide.

En apercevant les cadavres des deux enfants, Dussoil descendit l'escalier en criant : au secours, mes pauvres petites !

Une voisine monta aussitôt dans la chambre et s'écria en voyant le triste spectacle : « Gueuse ! tu as tué tes enfants. »

La malheureuse lui répondit :

La deuxième feuille contenait, d'un côté, quelques phrases sur l'Exposition Universelle de Paris de 1867. et, de l'autre, des annonces.

Le troisième fragment présentait, au recto, une petite partie d'une critique dramatique, et, au verso, parmi des réclames, ces mots :

« Les demandes et offres d'emplois sont publiées gratuitement par la *Wiener Zeitung*. S'adresser pour les insertions aux bureaux du journal. »

— La *Gazette de Vienne*, voici le nom du périodique. C'est un bon renseignement.

Ferrari plaça ces précieux fragments en sûreté dans un tiroir; après quoi, il se mit de nouveau à chercher dans le tas de suie qui encombrait le fond de la cheminée. Mais il ne trouva plus aucun papier. Ce fut inutilement aussi qu'à l'aide d'un balai en forme de tête de loup il ramona la partie inférieure du tuyau. Il lui fallait se contenter des trois débris qu'il avait trouvés. Immédiatement Ferrari écrivit :

« Monsieur,

« Ayez l'obligeance de m'envoyer, le plus tôt possible, contre remboursement du prix, la collection des numéros de votre journal durant l'année 1867. »

« Oui, c'est moi qui les ai tués tous les deux. » J'ai étouffé la plus jeune avec mon oreiller, » et l'autre avec mes mains. »

On assure même qu'elle a manifesté le regret de n'avoir pas tué sa troisième fille, Marie, âgée de 6 ans, qui n'a échappé à la mort que parce qu'elle couchait dans la chambre du père.

Dans l'après-midi, la femme Dussoil a été transportée, dans la voiture d'ambulance, à l'infirmerie de la prison. Après un premier examen de son état par le docteur Jablonski, elle a été conduite à l'Hôtel-Dieu.

Les époux Dussoil habitent depuis quatre ans le n° 24 de la rue de l'Arceau.

Le mari, qui a été facteur auxiliaire, est depuis bientôt un an employé dans les ateliers de fabrication de peinture de la rue Mexico. Il est sourd, ce qui explique pourquoi son attention n'a pas été éveillée par le drame qui s'accomplissait près de lui.

La femme Dussoil est toujours dans un état de prostration complète. Elle ne répond à aucune des questions qu'on lui adresse.

A l'Hôtel-Dieu elle est l'objet d'une surveillance des plus actives, car on redoute toujours de sa part quelque nouvelle tentative de suicide.

Son état mental va être examiné pour savoir quelle responsabilité cette malheureuse peut encourir devant la loi.

#### AVIS

A compter du 1<sup>er</sup> MAI 1891, les cinq Études de Notaires de Saumur seront, sans exception, complètement fermées les dimanches et jours de fête, sauf pour les adjudications et testaments urgents.

## Dernières Nouvelles

Paris, 23 avril, 1 h. ».

#### LE DÉPUTÉ DREYFUS

Réunion tumultueuse hier soir dans le XII<sup>e</sup> arrondissement. Le député Dreyfus rendait compte de son mandat. Il y a eu de vives discussions qui ont dégénéré en un véritable pugilat.

A la fin de la réunion, on a voté une motion invitant M. Dreyfus à donner sa démission de député.

#### Explosion d'une poudrière en Italie

On télégraphie de Rome qu'une épouvantable explosion s'est produite ce matin à la poudrière de Pozzo-Pantaleone, confinant la ferme école où étaient de nombreux élèves.

120 blessés ont été constatés. Jusqu'à présent, il n'a été découvert aucun mort; mais il est probable qu'il y ait des cadavres sous les décombres.

HAVAS.

Il traça l'adresse sur l'enveloppe.

« Monsieur le directeur de la *Weiner Zeitung*,

» A Vienne (Autriche). »

Le voyageur consulta son carnet.

— Voyons, dit-il, ce que j'ai à faire aujourd'hui.

« Perquisition chez René Bernard. » C'est fait! Les résultats sont là : ces trois débris de journaux, cette lettre que je jeterai à la poste tout à l'heure.

« Maurice Belcoq... aller le voir pour l'engager à réclamer la défense de Gustave Marchand. » Non! Il serait imprudent de ma part de le pousser à s'occuper de cette affaire, avant de pouvoir lui fournir des preuves de l'innocence du romancier. La sagesse commande d'attendre, elle me conseille même de ne pas me faire connaître de Maurice. Néanmoins, j'irai rôder dans sa rue. Peut-être aurai-je le bonheur de l'apercevoir!

Ferrari demeura longtemps pensif, puis il secoua sa rêverie et, reprenant son carnet qu'il avait déposé sur la table, il continua d'en parcourir les notes.

— « Ecker. » Qu'est-ce que c'est que ce nom-là? Ah! je me souviens! c'est le nom d'architecte

#### CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

##### Fête de l'Ascension

AVIS. — A l'occasion de la fête de l'Ascension, l'Administration des Chemins de fer de l'Etat a décidé que les billets d'aller et retour délivrés, de toute gare à toute gare, les 5, 6, et 7 mai, dont la validité expirera avant le lundi 11 du même mois, seront exceptionnellement valables, pour le retour, jusqu'au dernier train du lundi 11 mai inclusivement.

En ce qui concerne les billets d'aller et de retour de ou pour Paris, cette prolongation de validité sera applicable quel que soit l'itinéraire par lequel les billets sont valables (toute voie Etat ou voie mixte Etat-Orléans et Etat-Ouest).

#### BULLETIN FINANCIER

Paris, 22 avril 1891.

Malgré la rareté persistante des affaires, les tendances sont un peu meilleures aujourd'hui. On cote le 3 0/0 94.62; le 4 1/2 0/0 103.83.

Nos grands établissements de crédit conservent les positions acquises et se traitent en grande fermeté aux cours de la veille. La Banque de Paris se tient à 805; la Société Générale à 480; le Crédit Lyonnais à 776; la Banque d'Escompte à 516.

Le Crédit Foncier s'inscrit à 1260.

Le Crédit Mobilier a de bons achats à 401.

Le Crédit Foncier de Tunisie poursuit avec un plein succès ses opérations de prêts hypothécaires dans la Régence.

L'action et la Part Tour Eiffel s'échangent assez activement de 330 à 335.

Les demandes par correspondances en obligations des Tabacs portugais arrivent déjà en grand nombre au Comptoir d'Escompte, ce qui d'ores et déjà paraît assurer le succès de cette émission. A ce sujet annonçons que hier le président du tribunal civil de la Seine a rendu une ordonnance de référé donnant gain de cause à la Société des Tabacs portugais au sujet des affiches diffamatoires dirigées contre son émission. La Société est autorisée par cette ordonnance à faire procéder à la lacération des dites affiches. L'imprimeur et l'afficheur sont déclarés responsables et condamnés aux dépens.

Cette décision rend pleinement justice aux efforts du gouvernement portugais qui avait affecté aux réclamations des porteurs de l'emprunt Dom Miguel une somme de 2 millions 500,000 francs.

Les actions des mines d'or de St-Antoine, sur lesquelles un coupon de 2.50 vient d'être détaché, continuent à être l'objet de nombreuses transactions.

Les charbonnages hongrois d'Urikany restent à 238 et 240.

Les Chemins économiques sont à 425.50.

#### L'avis d'un médecin

Port-Saint-Louis-du-Rhône (B.-du-Rh.), le 17 avril 1890. — J'ai employé vos Pilules Suisses et j'en ai obtenu de bons résultats dans les gastro-antérites. Vous avez bien voulu mettre des échantillons gratuits à ma disposition, j'en ai fait profiter les indigents. Cependant je n'avais pas attendu jusqu'aujourd'hui pour employer vos bonnes Pilules Suisses qui m'avaient toujours donné de bons résultats. Faites de ma lettre l'usage que vous jugerez utile.  
Docteur SIGUAN, médecin.

## ÉPICERIE CENTRALE

28, rue Saint-Jean, Saumur.

HUILE D'OLIVES, extra vierge, de Nice

Véritablement pure, le 1/2 kilo 1 20  
En bonbonnes de 5 kil. — 1 40  
— de 40 kil. — 1 »

La maison ne vend qu'une seule qualité d'huile d'olives et la garantit absolument pure.

VINAIGRE BLANC d'Orléans, le litre » 50

— vieux — » 70  
— de vin à l'estragon, — » 90

Les vinaigres à 0 70 et 0 90 sont garantis pur vin

## Société des TABACS de PORTUGAL

Régie cointéressée (Loi du 23 mars 1891), au Capital de 50,000,000 de francs.

Concessionnaire du Monopole des Tabacs et intervenant, à ce titre, pour un Emprunt de Consolidation de 500,000 Obligations 4 1/2 0/0 de 500 francs de l'Etat portugais, émis sous la garantie personnelle absolue, et sans réserve de la Société.

Sur ces 500,000 obligations 4 1/2 0/0 de 500 francs, 225,000 sont réservées aux marchés français, belges et suisses, au prix de 437 FR. 50 (jouissance 1<sup>er</sup> avril 1891) : 50 fr. en souscrivant; 100 fr. à la répartition, du 30 avril au 5 mai; 150 fr. du 15 au 20 juin; 137 fr. 50 du 17 au 20 août 1891, ou, si on se libère par anticipation à la répartition, à 435 francs. Faculté à toute époque, à partir de la répartition, de se libérer au taux de 4 0/0 l'an.

Revenu annuel : 22 fr. 50 net d'impôts (1<sup>er</sup> avril — 1<sup>er</sup> octobre), garanti par une affectation en première ligne sur la redevance du Monopole des Tabacs. — Amortissement (mars-septembre) en 35 ans. — Service en France, Londres, Allemagne et Hollande.

Le placement ressort à 5.17 0/0 en intérêts et 5.61 0/0 en ajoutant la prime d'amortissement.

Les Obligations constituent une charge directe de l'Etat qui en inscrit le service dans ses budgets; mais la Société prélève mensuellement, avant tout paiement sur la redevance, les sommes nécessaires au service des Obligations dont le total annuel s'élève à 14,252,290 fr. contre 23,800,000 fr., chiffre initial de la redevance.

Le Gouvernement a le droit de racheter le Monopole au bout de 16 ans; mais alors il commencera par rembourser au pair les Obligations en circulation.

On souscrit : Samedi 25 avril et, dès à présent, par correspondance : André Neuffize et Ce; — Comptoir National d'Escompte; — Crédit Lyonnais; — Société Générale; — Crédit Industriel; — Banque impériale Ottomane; — Banque Parisienne; — Banque d'Escompte de Paris; — Banque Transatlantique; — Crédit mobilier Espagnol et Agences des départements et étranger : en Belgique et en Suisse.

La cote officielle sera demandée à Paris, Berlin, Francfort, Bruxelles, Amsterdam et en Suisse.

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux « obtiennent mille guérisons par an dans les hôpitaux ». Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois, à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommades MAHON à Saumur, à la pharmacie PERRIN. — Paris, rue Rivoli, 30.

défendre à Maurice, c'est pour le lancer, pour lui donner du même coup la clef de la fortune et de la gloire. Devant ce résultat à conquérir, j'hésiterais, parce que mon amour-propre craint de souffrir! Allons donc! Qu'importe ma vanité! Qu'importe ma susceptibilité, si je puis réparer le passé, si je puis donner à Maurice cette position solide où je voulais l'établir, et d'où je l'ai chassé par ma conduite maladroite et criminelle!

Ferrari, ayant ainsi remontré son courage, ajouta :

— Ne perdons pas de temps. En route!

Il était dix heures quand, après s'être habillé, il quitta la rue Fondary. Il entra dans un café, consulta le Bottin et trouva, dans la liste des professions, la mention suivante : « Ecker, architecte du gouvernement, rue des Saints-Pères. »

— Ce doit être mon homme, se dit-il.

(A suivre.)

PAUL GOBET, propriétaire-gérant.

Etude de M<sup>e</sup> BEAUMONT, notaire  
aux Rosiers-sur-Loire.

**A VENDRE**  
A l'amiable

**UNE MAISON**  
PROPRE AU COMMERCE

Située au bourg de Saint-Florent  
S'adresser, pour traiter, audit  
M<sup>e</sup> BEAUMONT.

**A CÉDER**

Au centre d'une grande ville de l'Ouest  
**JOLI BAZAR**  
BIEN ACHALANDÉ

S'adresser : Ch. D'HONDT, 1,  
rue Chevreul, Angers.

**A CÉDER**

Magasin de Mercerie  
Et de Bonneterie

Situé dans un bon quartier de  
la ville.

S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER de suite, pour cause de santé,  
**BON RESTAURANT**, r. du Petit-  
Saumur, Versailles,  
Saumur. — S'adresser à M. Ladignac,  
qui l'exploite.

**ENTREPOT**

**CIDRE de Bretagne**

PREMIÈRE QUALITÉ

P. FOUCHÉ, rue d'Orléans.

**A LA PETITE JEANNETTE**

L. BLOUDEAU, chemisier bonnetier

ON DEMANDE un Apprenti  
nourri et logé si la famille l'exige.

Une maison de commerce de  
Saumur demande un **REPRESENTANT**  
sérieux pour les environs

S'adresser au bureau du journal.

UNE FEMME se propose comme  
femme de journée ou pour la  
lessive. — Bonnes références.

S'adresser à M<sup>me</sup> DUFU, chez  
M. Jublin, maître maçon, rue de  
la Visitation.

ON DEMANDE **DOMESTIQUE**.  
S'adresser au bureau du journal.

**Les Mélodies sacrées**

(4<sup>e</sup> année), journal de Musique reli-  
gieuse, dirigé par l'abbé CONTEN-  
sou, maître de chapelle de la cathé-  
drale de Montauban. — Le plus  
utile pour le clergé, les communau-  
tés, les paroisses; donnant mensu-  
ellement : 1<sup>o</sup> Œuvres de chant,  
cantiques, motets, messes, etc., 3 fr.  
par an. — 2<sup>o</sup> Pièces pour harmo-  
nium, faciles et brillantes, pour  
toutes les parties de l'office: 3 fr.  
par an. — Les 2 séries avec prime;  
le *Courier de Saint-Grégoire*,  
revue mensuelle de musique sac-  
rée: 6 fr. par an. Primes diverses,  
réduction sur musique du catalo-  
gue du journal.

Abonnements d'avance partant  
du 1<sup>er</sup> janvier, par mandat-poste à  
M. FORESTIÉ, imprimeur-éditeur, à  
Montauban. Spécialité d'impres-  
sions musicales.

VIENT DE PARAITRE

Chez **MARCHAL & BILLARD**, éditeurs, 27, place Dauphine,

**PARIS**

ET SE TROUVE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES

**La Crise Notariale**

ÉTUDE ÉCONOMIQUE ET PSYCHOLOGIQUE

DU NOTARIAT MODERNE

Par **JULES ROUXEL**

1 volume in-18. — Prix : 3 francs 50.

**Épicerie Parisienne**  
**IMBERT ET FILS**

33, rue d'Orléans, et rue Dacier, 58

Camembert, double crème, la pièce 0.60  
Coulommier, — — — 0.80  
Brie, 1<sup>er</sup> choix, 1/2 kil. 1.40  
Hollande, croûte rouge 1/2 kil. 1.20  
Roquefort (s<sup>te</sup> des caves), — 1.60  
Gruyère, 1<sup>er</sup> choix, — 0.95  
Emmenthal extra, — 1.30

DÉPOT du **TAPIOCA** granulé **BOURBON**, origine garantie par  
l'estampille de la douane;  
Le ballotin, 250 grammes, 0.65

**GAUFRETTES AUX FRUITS** (abricots, orange, citron et fraises),  
Le 1/2 kil., 2 f. 90  
La boîte, 1 f. 20, 2 f. 20 et 3 f. 75

**LEON FRESCO**

**CHIRURGIEN-DENTISTE**

68, Quai de Limoges

**SAUMUR**

**Prix Modérés**

Saumur, imprimerie de **PAUL GODET**.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 22 AVRIL**

FONDS		VALEURS FRANÇAISES		OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER		VALEURS DIVERSES (OBLIGATIONS)	
3 0/0	94 65	ACTIONS		Nord	1880 —	Compagnie parisienne du Gaz	522 —
3 0/0 1891	93 20	Banque de France	4395 —	Orléans	1521 25	— comm. 1879 3 0/0 r. à 500	385 —
3 0/0 amortissable	94 90	Banque d'Escompte	518 75	Ouest	1050 —	— comm. 1879 3 0/0 r. à 500	26 —
4 1/2 1883	105 80	Comptoir national d'Escompte	610 —	Transatlantique	1387 50	Panama 6 0/0 1 <sup>re</sup> série remb. à 1,000	24 50
EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)		Crédit Foncier	1267 50	— Suez	35 —	— 6 0/0 2 <sup>e</sup> série	88 50
Oblig. 1855-60 3 0/0	543 —	Crédit Industriel et Commercial	630 —	Canal de Panama	2511 25	— obligations à lots	597 —
— 1865 4 0/0	520 —	Crédit Lyonnais	775 —	VALEURS ÉTRANGÈRES		FONDS ÉTRANGERS	
— 1869 3 0/0	412 —	Crédit Mobilier	401 25	Autrichien 4 0/0 or	—	Est 3 0/0 anc. r. à 500	441 25
— 1871 3 0/0	405 50	Dépôts et Comptes courants	370 —	Dettes d'Égypte 6 0/0	498 75	P-L-M. 3 0/0 fusion anc. r. à 500	444 25
— 1875 4 0/0	518 —	Société Générale	480 —	Extérieur 4 0/0	76 50	Midi 3 0/0 ancien r. à 500	445 25
— 1876 4 0/0	517 —	Paris-Lyon-Méditerranée	922 50	Hongrie 4 0/0 or	92 70	Nord 3 0/0 r. à 500	446 50
— 1886 3 0/0	408 50	Midi	1537 50	Italie 5 0/0	93 75	Orléans 3 0/0 r. à 500	444 —
Bons de liquidation	525 —		1325 —	Portugal 4 1/2 1888	401 50	Ouest 3 0/0 anc. r. à 500	443 —
						— 1885 3 0/0 r. à 500	465 —
						CHEMINS DE FER (OBLIGATIONS)	
						Est 3 0/0 anc. r. à 500	441 25
						P-L-M. 3 0/0 fusion anc. r. à 500	444 25
						Midi 3 0/0 ancien r. à 500	445 25
						Nord 3 0/0 r. à 500	446 50
						Orléans 3 0/0 r. à 500	444 —
						Ouest 3 0/0 anc. r. à 500	443 —
						— 1885 3 0/0 r. à 500	465 —
						Compagnie parisienne du Gaz	522 —
						— comm. 1879 3 0/0 r. à 500	385 —
						Panama 6 0/0 1 <sup>re</sup> série remb. à 1,000	24 50
						— 6 0/0 2 <sup>e</sup> série	88 50
						— obligations à lots	597 —
						FONDS ÉTRANGERS	
						Est 3 0/0 anc. r. à 500	441 25
						P-L-M. 3 0/0 fusion anc. r. à 500	444 25
						Midi 3 0/0 ancien r. à 500	445 25
						Nord 3 0/0 r. à 500	446 50
						Orléans 3 0/0 r. à 500	444 —
						Ouest 3 0/0 anc. r. à 500	443 —
						— 1885 3 0/0 r. à 500	465 —
						Compagnie parisienne du Gaz	522 —
						— comm. 1879 3 0/0 r. à 500	385 —
						Panama 6 0/0 1 <sup>re</sup> série remb. à 1,000	24 50
						— 6 0/0 2 <sup>e</sup> série	88 50
						— obligations à lots	597 —
						FONDS ÉTRANGERS	
						Est 3 0/0 anc. r. à 500	441 25
						P-L-M. 3 0/0 fusion anc. r. à 500	444 25
						Midi 3 0/0 ancien r. à 500	445 25
						Nord 3 0/0 r. à 500	446 50
						Orléans 3 0/0 r. à 500	444 —
						Ouest 3 0/0 anc. r. à 500	443 —
						— 1885 3 0/0 r. à 500	465 —
						Compagnie parisienne du Gaz	522 —
						— comm. 1879 3 0/0 r. à 500	385 —
						Panama 6 0/0 1 <sup>re</sup> série remb. à 1,000	24 50
						— 6 0/0 2 <sup>e</sup> série	88 50
						— obligations à lots	597 —
						FONDS ÉTRANGERS	
						Est 3 0/0 anc. r. à 500	441 25
						P-L-M. 3 0/0 fusion anc. r. à 500	444 25
						Midi 3 0/0 ancien r. à 500	445 25
						Nord 3 0/0 r. à 500	446 50
						Orléans 3 0/0 r. à 500	444 —
						Ouest 3 0/0 anc. r. à 500	443 —
						— 1885 3 0/0 r. à 500	465 —
						Compagnie parisienne du Gaz	522 —
						— comm. 1879 3 0/0 r. à 500	385 —
						Panama 6 0/0 1 <sup>re</sup> série remb. à 1,000	24 50
						— 6 0/0 2 <sup>e</sup> série	88 50
						— obligations à lots	597 —
						FONDS ÉTRANGERS	
						Est 3 0/0 anc. r. à 500	441 25
						P-L-M. 3 0/0 fusion anc. r. à 500	444 25
						Midi 3 0/0 ancien r. à 500	445 25
						Nord 3 0/0 r. à 500	446 50
						Orléans 3 0/0 r. à 500	444 —
						Ouest 3 0/0 anc. r. à 500	443 —
						— 1885 3 0/0 r. à 500	465 —
						Compagnie parisienne du Gaz	522 —
						— comm. 1879 3 0/0 r. à 500	385 —
						Panama 6 0/0 1 <sup>re</sup> série remb. à 1,000	24 50
						— 6 0/0 2 <sup>e</sup> série	88 50
						— obligations à lots	597 —
						FONDS ÉTRANGERS	
						Est 3 0/0 anc. r. à 500	441 25
						P-L-M. 3 0/0 fusion anc. r. à 500	444 25
						Midi 3 0/0 ancien r. à 500	445 25
						Nord 3 0/0 r. à 500	446 50
						Orléans 3 0/0 r. à 500	444 —
						Ouest 3 0/0 anc. r. à 500	443 —
						— 1885 3 0/0 r. à 500	465 —
						Compagnie parisienne du Gaz	522 —
						— comm. 1879 3 0/0 r. à 500	385 —
						Panama 6 0/0 1 <sup>re</sup> série remb. à 1,000	24 50
						— 6 0/0 2 <sup>e</sup> série	88 50
						— obligations à lots	597 —
						FONDS ÉTRANGERS	
						Est 3 0/0 anc. r. à 500	441 25
						P-L-M. 3 0/0 fusion anc. r. à 500	444 25
						Midi 3 0/0 ancien r. à 500	445 25
						Nord 3 0/0 r. à 500	446 50
						Orléans 3 0/0 r. à 500	444 —
						Ouest 3 0/0 anc. r. à 500	443 —
						— 1885 3 0/0 r. à 500	465 —
						Compagnie parisienne du Gaz	522 —
						— comm. 1879 3 0/0 r. à 500	385 —
						Panama 6 0/0 1 <sup>re</sup> série remb. à 1,000	24 50
						— 6 0/0 2 <sup>e</sup> série	88 50
						— obligations à lots	597 —
						FONDS ÉTRANGERS	
						Est 3 0/0 anc. r. à 500	441 25
						P-L-M. 3 0/0 fusion anc. r. à 500	444 25
						Midi 3 0/0 ancien r. à 500	445 25
						Nord 3 0/0 r. à 500	446 50
						Orléans 3 0/0 r. à 500	444 —
						Ouest 3 0/0 anc. r. à 500	443 —
						— 1885 3 0/0 r. à 500	465 —
						Compagnie parisienne du Gaz	522 —
						— comm. 1879 3 0/0 r. à 500	385 —
						Panama 6 0/0 1 <sup>re</sup> série remb. à 1,000	24 50
						— 6 0/0 2 <sup>e</sup> série	88 50
						— obligations à lots	597 —
						FONDS ÉTRANGERS	
						Est 3 0/0 anc. r. à 500	441 25
						P-L-M. 3 0/0 fusion anc. r. à 500	444 25
						Midi 3 0/0 ancien r. à 500	445 25
						Nord 3 0/0 r. à 500	446 50
						Orléans 3 0/0 r. à 500	444 —
						Ouest 3 0/0 anc. r. à 500	443 —
						— 1885 3 0/0 r. à 500	465 —
						Compagnie parisienne du Gaz	522 —